



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E165499

VALABLE JUSQU'AU 07/07/2027

ÉDITÉ LE

04/09/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/11/2010

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 04/04/2018

7 000

Raison sociale : PLOMB' ART CLAM' ART

8 RUE DES AUBEPINES  
92140 CLAMART

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTERRE

Siret : 529 046 740 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 212048800168

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62858827

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 62858827

Téléphone : 06 60 91 85 12

Fax :

Portable : 06 60 91 85 12

Site Internet : <http://www.plombart-clamart.fr>

E-mail : [info@plombart-clamart.fr](mailto:info@plombart-clamart.fr)

Responsabilité légale :

HUBERT THEOTIME GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 08/07/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 08/07/2025         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 08/07/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.